

Contraintes et possibilités ouvertes à la construction d'un signe officiel de qualité : une indication géographique pour la datte « Deglet Nour » de Timacine (sud-est algérien)

Sahli Z.

in

Ilbert H. (ed.), Tekelioglu Y. (ed.), Çagatay S. (ed.), Tozanli S. (ed.).
Indications Géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les pays méditerranéens

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 104

2013

pages 157-164

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00006848>

To cite this article / Pour citer cet article

Sahli Z. **Contraintes et possibilités ouvertes à la construction d'un signe officiel de qualité : une indication géographique pour la datte « Deglet Nour » de Timacine (sud-est algérien)**. In : Ilbert H. (ed.), Tekelioglu Y. (ed.), Çagatay S. (ed.), Tozanli S. (ed.). *Indications Géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les pays méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM, 2013. p. 157-164 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 104)



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

Contraintes et possibilités ouvertes à la construction d'un signe officiel de qualité : une Indication Géographique pour la datte "Deglet Nour" de Timacine (sud-est algérien)"

Zoubir SAHLI

Université Saad Dahleb de Blida, Faculté agrvétérinaire, Département d'Agronomie, Algérie

Résumé. La démarche "construction de signe officiel de qualité" constitue un élément de développement indispensable pour la valorisation d'un produit de terroir. C'est un outil idéal pour contrer la concurrence et se distinguer par rapport à d'autres produits et d'autres promoteurs économiques. Elle met la qualité et la signalisation des produits au centre des préoccupations et il est envisagé de donner une place et un rôle plus important aux indications géographiques. En Algérie, cette démarche est encore à son début. Les conditions économiques et les nouvelles perspectives d'ouverture des marchés ont cependant amené les pouvoirs publics et quelques opérateurs privés à reconsidérer les notions de qualité et de signes de qualité. La démarche est actuellement reconnue, mais pas assez vulgarisée. Si les réglementations et les institutions se mettent peu à peu en place, les acteurs ne sont pas assez bien organisés et coordonnés ; d'un autre côté, la plupart des filières des produits de qualité ne sont pas encore visibles sur le terrain et font face à un manque de coordination et d'une réelle politique de régulation. Nous essaierons de montrer dans ce papier les contraintes institutionnelles et organisationnelles qui rendent difficiles la démarche "qualité – produit de terroir". Nous illustrons notre propos par l'exemple d'un produit de terroir, disposant d'une forte valeur commerciale et symbolique, la datte "Deglet Nour" de l'oasis de Timacine (Sud-est algérien).

Mots-clés. Produit de terroir, datte "Deglet Nour", Algérie, indication géographique, régulation, stratégie d'acteurs

Abstract. *The approach "construction of official quality sign" is an essential development for the enhancement of a regional product. It is an ideal tool to counter the competition and stand out from other products and other economic developers. It makes quality products and signage in the center of the concerns and planned to give a place and a greater role for geographical indications. In Algeria, this approach is still in its beginning. However economic conditions and new opportunities opening up of markets have also prompted some governments and private operators to reconsider the notions of quality and quality sign. The approach is currently recognized, but not enough popularized. While regulations and institutions are put in place gradually, the actors are not sufficiently well organized and coordinated; on the other hand, most branches of quality products are not yet visible on the ground and face a lack of coordination and effective regulatory policy. We try to show in this paper the institutional and organizational constraints that make it difficult to improve quality - local product. We present the example of a regional product, with a strong commercial and symbolic value, the date "Deglet Nour" 'the oasis of Timacine (Southwest of Algeria*

Keywords. *Local product, dates "Deglet Nour", Algeria, geographical indication, regulation, policy actors*

I – Introduction

La démarche "construction de signe officiel de qualité" constitue un élément de développement indispensable pour la valorisation d'un produit de terroir. C'est un outil idéal pour contrer la concurrence et se distinguer par rapport à d'autres produits et d'autres promoteurs économiques. Le nouveau régime de concurrence apparu ces dernières années dans la plupart des pays nord méditerranéens "met la qualité et la signalisation des produits au centre des préoccupations"; il prend ainsi en compte "le cadre institutionnel des IG et les stratégies

d'acteurs au sein des filières" ainsi que "les atouts du territoire et du développement local", comme il est envisagé de donner une place et un rôle plus important aux indications géographiques et aux produits de terroir" en matière de "préservation de la diversité biologique".

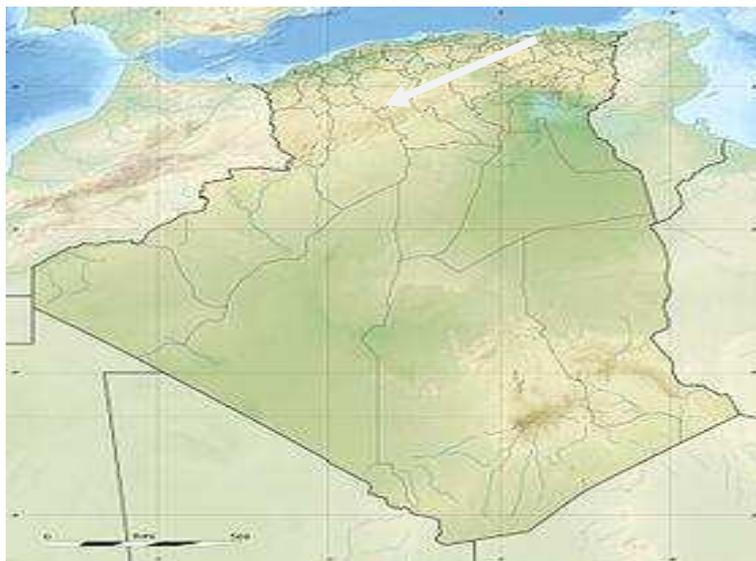
En Algérie, la démarche "construction de signe officiel de qualité" est encore à son début ; elle n'a fait son apparition au niveau institutionnel qu'au cours de ces dernières années, essentiellement dans la foulée des récentes réformes de politique agricole et rurale¹ et à l'initiative de recherches ou d'études concernant plus particulièrement les produits de terroir ayant vocation à être exportés². Les conditions économiques et les nouvelles perspectives d'ouverture des marchés ont amené les pouvoirs publics et quelques opérateurs privés à reconsidérer les notions de qualité et de signes de qualité. La démarche est actuellement reconnue, mais pas assez vulgarisée. Si les réglementations et les institutions se mettent peu à peu en place³ les acteurs ne sont pas assez bien organisés et coordonnés ; d'un autre côté, il est fortement précisé dans diverses études⁴ que la plupart des filières des produits de qualité ne sont pas encore visibles sur le terrain et font face à un manque de coordination et d'une réelle politique de régulation. La valorisation des ressources et des produits "spécifiques", ainsi que des atouts locaux, ne se sont toutefois pas faits sans problèmes. Pourtant l'espace rural algérien, en tant qu'espace méditerranéen riche, dispose d'importants atouts en matière de biodiversité.

Nous essaierons de montrer dans ce papier les contraintes à mettre en place une véritable démarche de construction de signes de qualité. Nous privilégierons les contraintes institutionnelles et organisationnelles qui rendent difficiles l'implication des acteurs (notamment les acteurs opérateurs) et la visibilité des règles de coordination des filières. Nous illustrons notre propos par l'exemple d'un produit de terroir de grande qualité, disposant d'une forte valeur commerciale et symbolique, la datte "Deglet Nour" de l'oasis de Timacine (région de Touggourt au sud-est algérien). Nous proposons pour cela une discussion sur une démarche prospective qui serait celle d'un soutien à la mise en place d'un signe officiel (IGP) qui permettrait de mieux valoriser et de sauvegarder un patrimoine agricole et historique local de la plus haute importance, l'agro-système oasien.

Dans les oasis du sud saharien comme Timacine, il existe un contexte biologique et social important pour développer des produits de terroir de grande qualité, notamment la datte de variété "Deglet Nour" qui a fait l'objet depuis des millénaires d'attentions et de savoir-faire. La région est le terroir par excellence de ce type de produit, puisqu'il y représente 85,70% du patrimoine phoenicicole local. Mais la valorisation locale se limite à la production et souvent au simple conditionnement (emballage, ensachage).

La transformation, bien qu'elle reste assez artisanale, permet cependant une offre assez large de produits typiques : pâte de datte, vinaigre local, farine de dattes, « Robb » (sorte de confiture à base de dattes), « Takerouat » (boisson à base de dattes), « Bkhour » (encens mélangés à d'autres produits) ; une offre malheureusement peu ou pas valorisée.... Le commerce de la datte est libre mais inorganisé. Deux modes de commercialisation sont observés : l'"Arjun" (dattes en régime) qui concerne essentiellement les dattes de qualité supérieure comme la "Deglet Nour", et le "Chemrouk" (ou "branchettes") : un système de mise en boîtes en carton ou dans des caissettes. Enfin, la valorisation du produit datte et la mise en perspective de sa réputation et sa typicité, même si elle intéresse et fait l'objet de rencontres et d'initiatives locales à l'occasion de manifestations culturelles et touristiques, tardent à se concrétiser.

Région de Touggourt-Timacine (Sud-est algérien)



Dattes "Deglet Nour" en vrac en emballage 'branchette'



Crédit photos : Auteurs

II – Des contraintes et des blocages

Deux contraintes semblent rythmer l'évolution de la filière locale des dattes de qualité : l'absence d'une réglementation claire et d'institutions de promotion dynamiques d'une part et une certaine faiblesse de l'organisation des principaux acteurs de la filière, d'autre part. Ces deux contraintes influent considérablement sur les aspects qualité et réputation, notamment pour ce qui concerne les dattes destinées à l'exportation. Une démarche institutionnelle globale est certes mise en place à la faveur des réformes. Mais elle n'est pas suffisamment coordonnée par un centre de décision unique et n'arrive pas à produire ses effets sur le terrain⁵. L'autre contrainte est liée à la faiblesse des organisations professionnelles (chambres d'agriculture, coopératives et associations diverses) qui n'arrivent pas à se coordonner et à former des masses critiques pouvant faire l'objet d'organes de proposition, de soutien et de promotion des produits de terroir. Pris en tenaille entre des structures de développement encore faibles et peu performantes d'un côté et les incohérences de l'environnement institutionnel de l'autre, les acteurs opérant au niveau de ces zones éprouvent des difficultés à mettre en place des organisations professionnelles dynamiques et des stratégies efficaces de promotion et de qualification de leurs produits.

Dans le cas de la région de Timacine, les contraintes sont nombreuses, parmi lesquelles, on cite : l'enclavement et les contraintes d'ordre infrastructural qui constituent l'essentiel des doléances des opérateurs, les contraintes liées à l'environnement des activités agricoles et rurales (approvisionnement en facteurs de production, promotion des produits, distribution, commercialisation...) et la faiblesse des institutions spécifiques au développement local (communautés de base, organisations sociales et culturelles, administration, agences de promotion, relais politiques...).

Il faudrait ajouter à cela le manque de dynamisme et d'esprit d'entreprise des agriculteurs et peut être la faible motivation des producteurs-emballleurs-transformateurs, du fait notamment d'un marché national encore assez porteur pour des produits de qualité moyenne. Il semble par ailleurs que la politique de subventions menée jusqu'à ce jour par les pouvoirs publics n'ait pas été suffisamment sélective vis-à-vis de projets économiques et n'a donc pas facilité l'émergence de groupes d'agriculteurs – entrepreneurs à fort potentiel (leaders) pouvant constituer une masse critique indispensable au développement de filières de terroir.

III – Pour une valorisation-qualification de la "Deglet Nour" de Timacine

L'attribution d'une Indication géographique protégée (IGP) à un produit typique comme la datte "Deglet Nour" de Timacine permet sa meilleure identification et peut donc être considérée comme un argument commercial fort. Si la reconnaissance de ce signe de qualité ne devait intervenir que sur le marché local ou national, il serait tout à fait envisageable de mettre en place des critères moins contraignants que ceux établis en Europe : un mécanisme simple ayant une certaine flexibilité avec cependant un cadre général d'application qui permettrait de développer l'esprit de compétition et d'entreprise des producteurs. L'attribution de labels de qualité pour une durée déterminée pourrait – par exemple - se faire avec le support de concours agricoles spécifiques à la filière datte qui seraient des lieux privilégiés pour diffuser le plus largement possible les informations techniques, juridiques et commerciales. Médiatisées, elles permettraient au produit primé de cette filière de bénéficier de retombées commerciales. Il faut savoir que la datte « Deglet Nour » de Temacine est le fruit d'un bien régional, d'une culture traditionnelle et coutumière locale; sa production et ses techniques se transmettent de père en fils, tout en gardant son attachement à son environnement cultural et culturel qui lui donne une saveur gustative très sucrée, un aspect visuel propre et une bonne couleur dorée.

Ces critères peuvent être le bon signe pour accéder à un signe de qualité et avoir le titre d'un produit de terroir. Cependant si ce produit a réellement pour vocation d'être exporté (notamment en Europe), il est alors indispensable qu'il soit reconnu ; la réglementation algérienne devant être alors la plus proche possible de la réglementation internationale (voire européenne)⁶. Enfin, la production d'une datte de haute qualité reconnue et protégée est ainsi la meilleure façon de créer un développement durable qui puisse également préserver le patrimoine oasien.

IV – Pour une meilleure structuration des Organisations professionnelles

Compte tenu de la situation actuelle et de façon progressive, il est nécessaire d'entamer un vaste processus : de renforcement des Chambres Régionales et de la Chambre Nationale d'Agriculture avec une plus large ouverture aux producteurs/entrepreneurs et exportateurs ; d'appui à la structuration des organisations professionnelles et en particulier les Coopératives, les associations locales et la mise en place d'un comité interministériel sur la commercialisation des produits de terroir ; de concertations périodiques pour permettre de mieux identifier les contraintes et surtout de proposer les solutions les mieux adaptées ; d'appui aux entrepreneurs agricoles leaders en matière de valorisation des produits de terroir ; de production et de diffusion vers un large public des textes réglementaires et législatifs portant construction de signes officiels de qualité.

V – Conclusion

Les notions de qualité et réputation sont des notions à construire, notamment dans un contexte d'offre de produits ayant une demande importante sur les marchés mais où les acteurs ne sont pas assez efficaces et pas assez organisés. La qualité spécifique d'un produit aussi réputé que la datte "Deglet nour" est liée d'abord au produit à livrer. La notion de qualité devrait cependant être généralisée à l'ensemble de la filière, depuis la palmeraie (propreté de la palmeraie, système de culture, variétés, manipulation des produits à la cueillette, traitement des palmiers et des régimes de dattes, triage sur place, stockage, conservation transport.), la réception à l'usine (traitement, manipulation, stockage en chambre froide...), le triage, le conditionnement, la transformation, l'emballage, l'expédition, le process, les équipements, la maintenance, le personnel, l'hygiène et la sécurité... Elle est liée aussi et de plus en plus aux conditions de valorisation et de promotion de ce produit et la mise en place d'un processus de construction de signes officiels de qualité (tel l'IGP, par exemple). Elle acquiert ainsi un intérêt particulier si sa réputation est mise en avant, ce qui suppose une organisation professionnelle, une réglementation et un ensemble de dispositifs institutionnels efficaces.

Notes

¹ Lancement à partir de 2000 d'un ensemble de réformes et de plans de relance de l'agriculture et de développement du monde rural : Plan national de développement agricole (PNDA, 2000), Plan national de développement agricole et rural (PNDAR, 2001, 2002), Stratégie nationale de développement rural durable (SNDRD, 2003-2004), Politique de Renouveau rural (PRR, 2005), Politique de Renouveau agricole et rural (PRAR, 2008-2009), Plans de développement rural intégré (PPDRI).

² PROGRAMME M.E.D.A/ MADR-IAA - Programme de modernisation et d'Assistance aux réformes administratives. Renforcement des capacités en vue de valoriser la qualité de production des fruits, légumes et produits issus de l'élevage pour l'exportation.

³ Voir notre communication : "Les produits de montagne en Algérie : Essai d'identification – Aspects institutionnels et besoins d'informations", Projet FAO/IAM Bari - Produits de montagne, Alger, 2006, document inédit.

⁴ Etudes lancées dans le sillage des accords avec diverses institutions internationales, notamment avec l'Union Européenne; exemple du Programme M.E.D.A/ MADR-IA, "Programme de modernisation et d'Assistance aux réformes administrative Renforcement des capacités en vue de valoriser la qualité de production des fruits, légumes et produits issus de l'élevage pour l'exportation. Valorisation de la production de fruits et légumes et produits issus de l'élevage "(2005-2006).

⁵ Les textes juridiques et la réglementation spécifique à ce type de produits (huile d'olive, olive de table, dattes, tomate, figues sèches...) ne sont pas encore publiés et il n'y a eu que peu de rencontres et campagnes de sensibilisation auprès des divers acteurs opérateurs.

⁶ L'Algérie qui a signé avec l'Union européenne les accords d'association est en train de mettre en place un ensemble de dispositifs de mise à niveau de son appareil productif et de sa législation, notamment en ce qui concerne la circulation des marchandises agricoles, et donc à tenter de se mettre aux normes européennes dans les domaines des normes de qualité et des labels.

Références

CENEAP/MDDR. (2006). *Etude sur la stratégie de développement rural durable (SNDRD) et du renouveau rural.* Alger : CENEAP.

MADR (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Algérie). (2005). *Programme MEDA/MADR-IAA : programme de modernisation et d'assistance aux réformes administratives. "Renforcement des capacités en vue de valoriser la qualité de production des fruits, légumes et produits issus de l'élevage pour l'exportation". Rapport principal.* Alger : MADR.

Sahli Z. (2006). *Rapport sur la stratégie de valorisation de la qualité des produits agricoles destinés à l'exportation. Processus de certification, labellisation (fruits et légumes et produits de l'élevage).* Alger : MADR/ Union Européenne. Projet MARA.

Sahli Z. (2009). Produits de terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts. In : Tekelioglu Y., Ilbert H., Tozanli S. (eds). *Les produits de*

terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens. Montpellier : CIHEAM-IAMM. p. 305-338. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 89). Séminaire international sur Les Produits de Terroir, les Indications Géographiques et le Développement Local Durable des Pays Méditerranéens, 24-26 avril 2008, Antalya (Turquie).

Sahli Z. (2004). Les produits de terroir en Algérie. Diagnostic par filière de produit et condition d'émergence. In : Ilbert H. et al. (coord.). *Produits de terroirs Méditerranéens : conditions d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance (PTM : CEE et MG)*. Rapport final du Programme de Recherche Femise 2004-2005 (Research n°FEM22-35).

Annexes

	Dattes
Zone retenue	- Touggourt (Timacine)
Bibliographie	Existante au niveau de l'INRA
Acteurs	-Phoeniculteurs -Emballeurs -exportateurs -associations et CAW -administration
Organismes de contrôle et de certification	-Procédure de labellisation de « Deglet Nour » -Organisme Certificateur ?? -démarche Institutionnelle
Circuits de distribution	-Circuits classiques (producteurs- gros- intermédiaires-détaillants) -vente sur pied -circuit exportation
Prix	Segmentation des prix par variété, zones, type d'emballage, ...)
Perception des consommateurs	Qualité = Deglet Nour Repères subjectifs différenciation par zone et par les prix

Caractéristiques du cultivar :

- **Nom vernaculaire** : DEGLET NOUR
- **Sens du nom** : Doigt de lumière
- **Importance et répartition** : le plus abondant des cultivars des oasis du sud-est algérien (Tolga en particulier).
- **Date de maturation et de récolte** : Octobre – novembre
- **Utilisation de la datte** : fraîche, conservée.
- **Appréciation** : Datte excellente au goût exquis.
- **Commercialisation** : Très importante, la plus commercialisée des dattes.

Le fruit :

Le fruit a une forme fuselée à ovoïde allongée, la datte est plate du côté périanthe où elle présente une auréole ambrée au stade Bser. A ce stade, la datte est d'un roux clair avec des éclats jaunâtres. Au stade Rotab, elle est généralement translucide, laissant ainsi apparaître le noyau. Au stade Tmar, la datte est d'une couleur ambrée avec un épicarpe lisse légèrement plissé et brillant. Le mésocarpe présente une texture fine, légèrement fibreuse. Le poids moyen de la datte est de 12g et a des dimensions moyennes de l'ordre de 6/1.8cm. Le périanthe est légèrement voûté et rougeâtre d'un côté.

Le noyau :

Le noyau de la Deglet Nour est lisse, de petite taille : 3/0.8cm, pointu aux deux extrémités. La rainure ventrale est peu profonde. Le micropyle est central. Le poids moyen est de 0.7g.